Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/France-Civaux-Non-respect-des-regles-sur-un

9 mars 2021

France : Civaux : Non-respect des règles sur un matériel classé pour fonctionner en conditions accidentelles

Le 9 mars 2021, l'exploitant de la centrale nucléaire de Civaux a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect d'exigences associées à un matériel du réacteur 2 classé pour fonctionner en conditions accidentelles, et notamment l'une des soupapes de protection du circuit primaire principal.

Ce que dit l'ASN :

https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-d-exigences-associees-a-un-materiel-classe

Le 9 mars 2021, l'exploitant de la centrale nucléaire de Civaux a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect d'exigences associées à un matériel du réacteur 2 classé pour fonctionner en conditions accidentelles, et notamment l'une des soupapes de protection du circuit primaire principal.

Le circuit primaire est un circuit fermé, contenant de l'eau sous pression. Cette eau s'échauffe dans la cuve du réacteur au contact des éléments de combustible, et cède la chaleur acquise dans les générateurs de vapeur. Ce circuit est équipé de soupapes de protection contre les surpressions, dont l'ouverture et la fermeture doivent pouvoir être commandées depuis la salle de commande du réacteur.

Au cours de l'arrêt pour maintenance et renouvellement de combustible du réacteur 2 qui a débuté le 30 janvier 2021, l'exploitant a constaté des défauts sur un câble électrique contribuant à la commande d'une des soupapes de protection du circuit primaire. Dans une situation

accidentelle qui aurait engendrée une évolution des conditions d'ambiance dans le bâtiment réacteur (humidité, température, pression), ces défauts auraient remis en cause l'ouverture sur commande de la soupape de protection.

L'origine de ces écarts serait liée à des montages inadéquats sur la connectique de la commande de cet équipement lors d'une intervention de maintenance, au cours du dernier arrêt pour maintenance et renouvellement de combustible, en 2019.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, l'événement a affecté la fonction de sûreté liée au refroidissement du réacteur. En raison de l'indisponibilité de l'équipement concerné en cas d'accident, associée à sa détection tardive, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

L'exploitant a remis en conformité la connectique de la soupape immédiatement après la découverte de l'écart et a procédé à un contrôle sur l'ensemble des autres soupapes similaires du circuit primaire du réacteur 2.

L'ASN a demandé au site de lui fournir les rapports de contrôle de ces équipements avant le redémarrage du réacteur 2. Classement INES de l'incident 1